

Rencontres de la longue Vie – Jeudi 17 mars 2022
Retour sur l'expérience du Vivre ensemble à l'HEPS de l'Adret à Lancy
Exposé de la FCLPA
suivi de la présentation d'un premier bilan de fonctionnement de l'Adret

Le projet de l'Adret a été réalisé entre 2012 et 2020 par une démarche collective et avec un engagement ferme, orienté vers le long terme, et une volonté de bâtir pierre sur pierre un instrument au service d'une vie sociale la plus harmonieuse possible.

Vieillir n'est pas une maladie mais une étape de la vie

Quelle chance ! En quelques décennies, nous avons gagné quinze ans d'espérance de vie. Une conquête, des efforts généreux, un véritable succès, des défis et des responsabilités. Nous vivons plus longtemps qu'au début du siècle passé et la population vieillit. Nous devons prévoir davantage de possibilités de logement pour des personnes d'âge très avancé, et réinventer une manière de vivre ensemble : mixité dans les quartiers, possibilités de demeurer proche des transports publics, commerces, activités de service, mobilité douce, etc. D'autant que la majorité des personnes âgées actuelles souhaitent finir leur vie chez elles.

Mais la philosophie néolibérale prédominante actuellement veut qu'au nom de l'efficacité, de la rentabilité et du besoin de contrôle, notre société soit porteuse d'impératifs de performance et de perfection. Notre approche du vieillissement n'y échappe pas et nous entretenons cette culture ambiante qui met en avant ces valeurs suprêmes.

Au nom du bien-être des résidents, patients, usagers ou encore clients, le travail avec les personnes âgées se compose de multiples procédures, processus d'analyse, réglementations et concepts philosophiques. Au nom d'une prise en charge efficace, nous dérivons parfois vers une institutionnalisation excessive des personnes et nous les isolons dans un environnement stigmatisant.

Rien ne doit être laissé au hasard. Il semble si confortable et rassurant de pouvoir identifier les causes du mauvais vieillissement (car nous vieillissons toutes et tous, sauf si nous mourrons jeunes !), de disséquer les pathologies, de classer pour mieux organiser, de sectorialiser pour mieux gérer.

En 2012, le conseil de la fondation communale pour le logement de personnes âgées (FCLPA) a mené une réflexion pour savoir quel type d'établissement était souhaitable pour mettre en

œuvre une autre philosophie, celle du bien vivre ensemble quel que soit l'âge, le sexe ou encore l'origine. Et surtout ne pas construire un « *ghetto de vieux* » !

Le projet de l'Adret a été réalisé entre 2012 et 2020 par une démarche collective, avec un engagement ferme, orienté vers le long terme, et une volonté de bâtir pierre sur pierre un instrument au service d'une vie sociale la plus harmonieuse possible.

Depuis longtemps, la politique publique cantonale en faveur des personnes âgées en perte d'autonomie est définie par deux axes, à savoir : le maintien à domicile ou l'institutionnalisation au sein d'un établissement médico-social (EMS).

La personne âgée en perte d'autonomie est maintenue à son domicile aussi longtemps que possible pour ensuite être hospitalisée et finalement « institutionnalisée » dans un établissement de long séjour. Cette organisation du réseau en silo s'est encore consolidée il y a quelques années avec une centralisation des lits d'unité accueil temporaire et de répit (UATR), jusque-là gérés par les EMS.

Cette centralisation est une étape supplémentaire dans la trajectoire de la personne âgée en perte d'autonomie. Pourtant à l'époque, les EMS ont clairement démontré (et le font encore aujourd'hui !) que la synergie des structures et la mutualisation de leurs compétences permettent d'offrir cette prestation à la satisfaction de toutes et tous. Il faut sortir des silos !

S'engager dans une collaboration coordonnée pour renforcer la continuité des prises en charge, tout en s'adaptant à leur évolution. C'est la structure qui doit s'adapter à la personne et non le contraire.

La fondation a toujours voulu intégrer ses structures au cœur de la cité et les ouvrir sur la vie extérieure. Elle est sensible à l'insertion de ses établissements dans des quartiers. Dans la perspective d'une nouvelle structure, un concept global a donc été étudié pour favoriser le choix des services et des activités, ainsi qu'une ouverture sur l'extérieur, en entretenant la possibilité d'établir des liens et d'apporter des prestations extérieures en comptant notamment sur les compétences des professionnels des EMS de Lancy (La Vendée et Les Mouilles). Il fallait une structure qui facilite l'autonomie et assure une diversité de prestations. A cet effet, les adaptations structurelles doivent répondre à la pluralité des besoins des habitants et pouvoir s'adapter à l'évolution de leur état de santé. Cette fois-ci, la fondation met la personne âgée au centre du projet, et non plus uniquement la structure. L'HEPS (l'habitat évolutif pour seniors) doit tenir compte des demandes et des besoins de sa population en lui fournissant un cadre permettant le bien-vieillir.

Dans le projet de l'Adret, la question d'une population mixte a rapidement été soulevée. La présence d'étudiant.e.s et de jeunes enfants était en particulier souhaitée. Toutefois, il faut s'assurer d'une véritable relation interactive pérenne entre toutes ces générations.

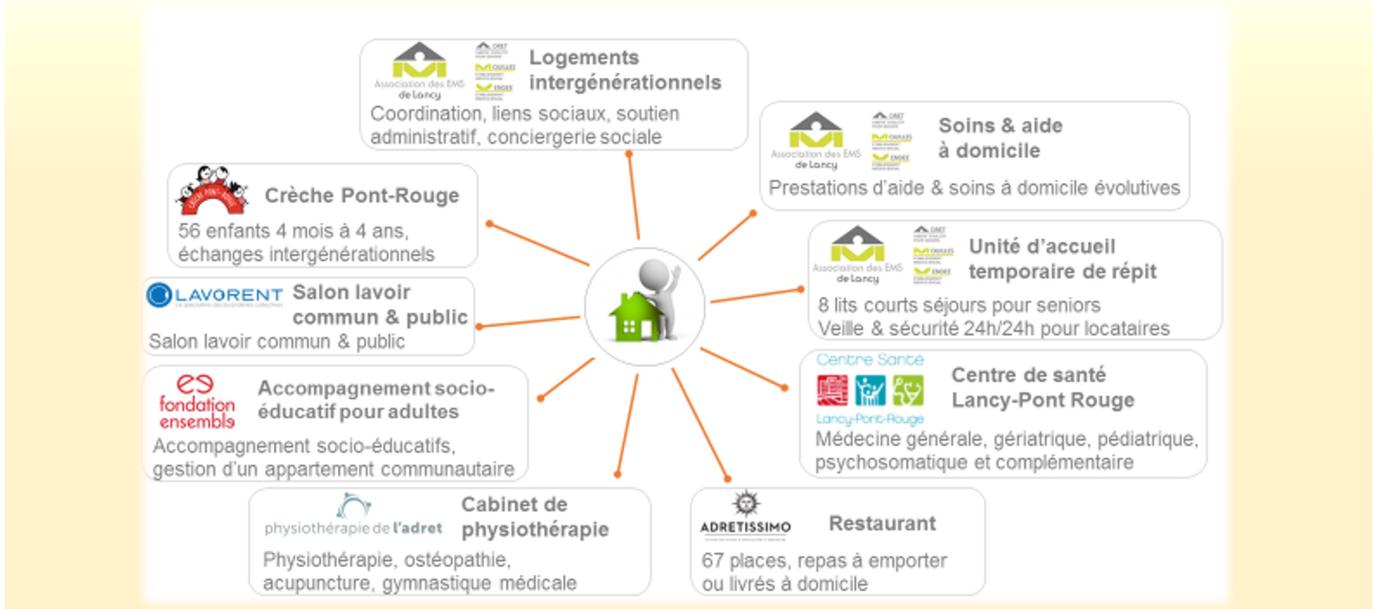
Pour encourager le vivre ensemble, il est fondamental que tous intègrent la philosophie de l'Adret : la notion d'ouverture et de recherche de synergies avec les différents partenaires de la structure est primordiale. Il est important d'optimiser la vie sociale, notamment par l'opportunité d'établir des liens. De la part de toutes et tous, il s'agit de faire preuve de créativité.

Des synergies avec l'extérieur et les différentes associations sont créées. Les aménagements extérieurs répondent également aux exigences d'un éco-quartier plaçant l'interaction de la population en son cœur et favorisant non seulement une mixité socio-économique, mais aussi culturelle et générationnelle.

En outre, une coordinatrice sociale présente sur place assure le lien entre l'ensemble des locataires, les divers professionnel.le.s ainsi que les prestataires externes. Les personnes travaillant à l'Adret sont diverses et la pluridisciplinarité est valorisée et capitalisée.

Complétant l'exposé du bilan de fonctionnement de l'Adret qui suit, nous vous invitons à visiter le site web <http://www.adretlancy.ch/> qui regorge de renseignements, d'illustrations et même de courts-métrages sur les différentes facettes de cette construction novatrice à Lancy. Enfin, vous trouverez les bases de la philosophie de l'Adret dans le livre « **Habiter dans la société de longue vie / Le projet de l'Adret à Lancy** » (Editions SocialInfo / <https://www.vivreensemblelongtemps.ch/habiter-dans-la-societe-de-longue-vie.html>)

Un Habitat Evolutif pour Seniors (HEPS) un partenariat de proximité



PARTENAIRES

L'Adret est un projet qui s'inscrit dans les déterminants d'un vieillissement actif.

Cet Habitat Évolutif pour Seniors (que nous appelons HEPS), a su s'entourer de partenaires de proximité qui se sont engagés à répondre aux besoins et aux demandes des locataires, ceci de façon souple et évolutive à travers diverses prestations pluridisciplinaires.

L'idée innovatrice de ce projet pilote étant le maintien à domicile des seniors à l'Adret, entouré de partenaires, et ceci jusqu'à la fin de leur vie.

LES GENERATIONS ***de 4 mois à 97 ans***

Le respect

La bienveillance

Le lien

La reconnaissance

GENERATIONS

L'Adret est également un immeuble intergénérationnel, abritant plusieurs générations qui se côtoient dans le respect et la bienveillance.

Chaque histoire de vie est une ressource qui se partage, une transmission qui donne du sens à l'existence et contribue à une bonne image de soi.

Chaque personne, peu importe son âge, trouve sa place sans rien avoir à prouver aux autres.

Chaque projet a son importance, se partage et provoque une entraide spontanée.

Cette reconnaissance de l'autre, permet de changer l'image que l'on peut se faire de la jeunesse et de la vieillesse, permet de casser les préjugés, permet d'ouvrir les l'esprit des uns et de redonner confiance aux autres.

Des liens se créent entre générations.

LA CHARTE DU VIVRE ENSEMBLE

Un engagement

Une convention

Une implication

CHARTE DU VIVRE ENSEMBLE

Mais l'Adret est avant tout une philosophie chapeautée par la Charte du Vivre ensemble, charte à laquelle chaque locataire, chaque partenaire, chaque collaborateur doit adhérer.

Nous travaillons chaque jour autour de valeurs communes, telle que l'entraide, la solidarité, le respect, la tolérance et la bienveillance.

La participation et l'implication à la vie sociale de l'Adret est primordiale : ils sont moteurs de projets communs, de liens sociaux qui se créent et se développent.

La convivialité contribue au bien-être de chaque locataire, de chaque partenaire.

Afin d'entrer dans une telle dynamique, il est essentiel que les locataires, partenaires et collaborateurs adhèrent à la charte du Vivre Ensemble. Chacun d'entre eux, s'implique ainsi en signant une convention de résidence, de présence active et de partenariat. Que ce soit les seniors en appartement ou en logement communautaire, les bénéficiaires de la Fondation Ensemble, les étudiants, les enfants de la crèche ou autres partenaires professionnels, tous sont volontaires au Vivre Ensemble.

RENFORCER LES LIENS SOCIAUX



Une architecture facilitante



Le concept des solidarités intergénérationnelles

RENFORCER LES LIENS SOCIAUX

Tout comme le choix des locataires, partenaires et collaborateurs, l'architecture a toute son importance à l'Adret.

L'immeuble a été réfléchi et conçu de manière à provoquer des rencontres à chaque étage permettant ainsi de renforcer les liens et de prévenir la solitude.

Une vie sociale s'installe naturellement, au sein d'un même étage, au détour d'un espace commun tels que le salon lavoir, les boîtes aux lettres, la salle de musique ou encore la terrasse.

De plus, le concept des Solidarités Intergénérationnelles a pour but de proposer diverses prestations aux seniors assurées par les étudiants. Ces présences actives ont comme objectif de renforcer la solidarité et le dialogue entre les générations, d'assurer les liens sociaux intergénérationnels et de prévenir l'isolement social.

Cette plateforme d'échange permet également de développer le sens des responsabilités, la générosité ainsi que la tolérance.

ÊTRE ACTEUR DE SA VIE



ETRE ACTEUR - DECIDEUR

Notre défi au quotidien est de ne pas oublier que chaque locataire est acteur de sa vie, décideur de son rythme de vie.

Il s'agit préserver les capacités physiques et mentales de chacun afin d'allier diminution des ressources avec respect de son autonomie et ainsi de tendre à une gestion collégiale et collaborante des projets de chaque locataire.

Les échanges de service prennent alors toute leur importance : cela permet de rester dans une dynamique horizontale et une relation win-win.

FAIRE PARTIE DE LA SOCIÉTÉ

La mixité, le mouvement, la vie

- ***120 Seniors***
- ***28 Etudiants***
- ***6 Bénéficiaires de la Fondation Ensemble***
 - ***56 enfants par jour à la Crèche***
- ***7 partenaires professionnels et leurs clients***
- ***Un nouveau quartier de 1'800 personnes***

MOUVEMENT – VIE - NORMALITE

À l'Adret vivent aujourd'hui 120 seniors, 28 étudiants, 6 bénéficiaires de la Fondation Ensemble.

Chaque jour nous accueillons 56 enfants à la crèche, ainsi que les patients du Centre de Santé, du Cabinet de Physiothérapie et les clients du Restaurant « Adretissimo ».

La mixité de la population qui traverse cet immeuble est appréciable et appréciée par les locataires, puisqu'elle crée un mouvement, une vie, synonyme de « normalité » et d'intégration dans la société.

De nos jours, être en âge de retraite, s'est avoir encore de nombreuses années devant soi, années durant lesquelles il fait bon d'apprendre, de transmettre, de pouvoir être impliqué dans des projets motivants et ainsi d'être valorisé dans des compétences acquises.

Cette génération de seniors aspire à rester intégrée dans la société.

A l'Adret, les locataires ont investi Pont Rouge en créant des liens avec les habitants des immeubles voisins, en s'engageant dans le cadre de l'Association de quartier « Adret-Voies-Vives », ou encore en créant un collectif acteur fortement engagé dans la vie de ce nouveau quartier.

BILAN POSITIF

Après 18 mois d'exploitation

- **Seniors** → *place et autonomie*
- **Etudiants** → *découverte et échange*
- **Enfants** → *énergie et rires*
- **Fondation Ensemble** → *rencontres et découverte*
- **Partenaires** → *proximité et collaboration*
- **Exploitant** → *accompagnement des ressources et mise en lien de tous*
- **Habitat** → *évolutif, adaptable et facilitateur*

BILAN

Après une année et demie d'expérience, le bilan est positif.

Les étudiants, qui avaient imaginé être dans un rôle exclusivement en soutien aux « personnes âgées », utilisent la terminologie de « famille rassurante » en parlant des seniors. Ils se disent quelque fois surpris de recevoir autant de la part des aînés. La transmission d'expérience se fait. Le regard sur l'autre change. Les préjugés se cassent.

Les seniors se révèlent !

Ils – Elles...

- prennent leur place et gardent confiance en eux,
- revendiquent leur autonomie et développent des projets,
- préservent leurs ressources et s'accompagnent mutuellement,
- investissent les espaces communs et s'impliquent dans la vie sociale,
- visitent les voisins, sollicitent les étudiants et chouchoutent les collaborateurs,
- s'investissent dans le quartier et sont acteurs de certaines réalisations.

Les enfants de la crèche sont, de par leur énergie et leur spontanéité, le rayon de soleil de l'habitat.

Les locataires de la Fondation Ensemble offrent à tous l'occasion de belle rencontres et découverte.

Les partenaires réajustent au fur et à mesure leurs prestations en fonction des besoins des locataires.

Tous et toutes nous ont donné un retour positif de ce projet, de cette collaboration, de ce partenariat de proximité et du Vivre Ensemble.

L'équipe encadrante, quant à elle, se doit d'être attentive au quotidien à accompagner chaque locataire en soutenant les ressources encore présentes.

- Chaque entraide mise en place contribue à un lien qui se crée.
- Chaque lien qui se crée contribue à une dynamique qui se développe.

Cette dynamique se veut être respectueuse et intergénérationnelle.

Quant à l'habitat en tant que structure,

- l'espace privé s'adapte aux besoins,
- les lieux de rencontres facilitent le lien et les échanges
- la vie garde tout son sens.

COMPTE-RENDU « ATELIER 1 : HABITAT POUR TOUS LES AGES / ARCHITECTURE ET LOGEMENT »

Facilitateur :

- Monsieur Laurent Beausoleil, Directeur général de l'Association des EMS de Lancy

Excusés :

- Monsieur Damien Clerc, secrétaire général de la FPLC
- Monsieur Claude Dupanloup, membre du Bureau de la Fondation communale pour le logement de personnes âgées

Introduction à la thématique :

- Madame Laura Mechkat, architecte, groupe H4G
- Monsieur Guillaume Käser, directeur de LA CODHA (Coopérative de l'habitat associatif) et représentant de la FPLC

* * * * *
* * *
*

A. Préface de l'atelier (Monsieur L. Beausoleil) :

Toutefois, favoriser le maintien de l'indépendance des seniors ainsi que d'assurer leur bien-être et leur garantir une qualité de vie passent aussi par un environnement inclusif qui promeut le lien social, ingrédient indispensable d'une cohésion de quartier et du vivre ensemble.

Une conception adéquate du logement et de son environnement demande la mobilisation de nombreuses parties prenantes impliquées dans une dynamique pluridisciplinaire.

Il est essentiel de concevoir des logements qui, aujourd'hui, répondent naturellement aux besoins des personnes, sans distinction d'âge et favorisant la diversité et la mixité de populations et de typologies sociales.

B. Introduction à la thématique (Madame Laura Mechkat et Monsieur Guillaume Käser) :

Une réflexion sur l'habitat de demain doit être menée pour répondre au mieux aux multiples besoins qu'induisent l'évolution démographique et l'évolution des modes de vie (personnes âgées et intergénérationnalité; familles composées, recomposées, etc.) mais aussi la crise sanitaire, le réchauffement climatique et l'amenuisement des ressources. Toutes ces grandes mutations imposent déjà, et vont imposer encore, de nouvelles manières d'habiter et de travailler.

Certains besoins sont connus, d'autres sont plus difficilement identifiables vu l'incertitude des décennies à venir.

L'habitat devient aussi un lieu de travail, non seulement pour les habitants qui doivent/veulent télétravailler, mais aussi pour les aides-soignants qui s'occupent des personnes fragilisées.

Au vu de ce qui précède, plus un logement sera flexible, adaptable et résilient, plus il pourra répondre à ces différents besoins.

Voici, à titre d'exemple, quelques pistes à même de rendre les logements plus résilients :

- Réflexion dès la conception, sur la position des éléments invariants des immeubles, éléments qu'on ne peut pas déplacer pendant la durée de vie de l'immeuble - la position des murs porteurs, des cages de distribution et des courettes techniques – afin d'offrir le plus de souplesse possible.
- Pièce « joker » entre deux appartements, qui peut appartenir à l'un ou l'autre des deux appartements ou qui peut être rendu indépendant par un accès direct depuis le palier (pièce qui permet d'accueillir une personne convalescente, chambre d'amis, chambre d'un adolescent en quête d'indépendance, télétravail, etc.).
- Possibilité de regrouper ou séparer des logements : par exemple transformer un logement de 5 pièces en un logement de 2 pièces et un de 3 pièces.
- Recherche de modularité par étage d'immeuble tout en préservant la superposition des porteurs et des courettes techniques : par exemple : un étage avec 3 logements de 4 pièces et un autre étage avec un logement de 3 pièces, un logement de 4 pièces et un logement de 5 pièces. Les deux étages ont 12 pièces, mais réparties dans des tailles d'appartements différentes. Ce dispositif peut permettre à l'immeuble de s'adapter à la demande en petits ou grands appartements tout au long de sa durée de vie.
- Espace favorisant les rencontres entre habitants (palier distribuant plusieurs logements, buanderies à l'étage, salle commune, etc.).

Parallèlement à cette réflexion, il serait bienvenu de mettre en place un système qui permettrait les rocade entre appartements, notamment pour permettre aux personnes habitant de trop grands appartements de quitter leur logement en vue d'un logement « plus adapté » à leurs besoins et de voir ce qui pourrait être proposé comme valeur ajoutée pour encourager ce déménagement.

Une porte d'entrée de la réflexion à mener est d'imaginer ce que devrait être « le nouvel ordinaire » de l'habitat de demain afin de répondre à la multitude des besoins connus et à venir, dont notamment les besoins des personnes les plus fragilisées et vulnérables. Puis l'idée est de retenir les dispositifs qui apportent une plus-value d'usage pour l'ensemble des usagers. A titre d'exemple, les véhicules des transports publics, comme les trams et les bus, ont aujourd'hui des planchers surbaissés et les trottoirs sont surélevés pour permettre un accès de plain-pied. Ces dispositifs ont été mis en place pour que les personnes à mobilité réduite puissent accéder aux transports publics. Aujourd'hui, plus personne ne remettraient en question ce dispositif car il sert à l'ensemble des usagers. Il est devenu « le nouvel ordinaire » des transports publics.

La réflexion doit non seulement être menée au niveau du logement mais également à l'échelle de l'immeuble et du quartier.

De plus et dans la perspective d'amener un éclairage ainsi que des pistes de réflexion sur l'habitat, des témoignages de la pratique dans une coopérative sont répertoriés dans un livre « *LA CODHA – 25 ans d'utopie* ». La Coopérative de l'habitat associatif promeut des logements pour toutes les catégories de population et à loyer modéré.

Afin de connaître la demande de demain, il est nécessaire de prendre du temps pour réfléchir au futur et se poser la question « *Que souhaitons intégrer dans les immeubles ?* » :

- la création des appartements « clusters » ? (*vaste appartement communautaire regroupant des unités d'habitations privatives : composées de une, deux pièces ou plus, d'une salle de bains et d'une kitchenette, reliées par un espace commun qui comprend généralement un grand salon et une cuisine. Le principe? Une manière d'habiter entre collocation et location "classique" permettant de conserver son intimité dans sa partie privative et de mettre en commun les grands espaces de vie afin de créer du lien entre les habitants.*)
- la création des logements pour les membres, pour les migrants ? salles communes, ateliers, appartements pour visites, etc.
- la participation du lien social ? : par exemple : la création de logements pour les bénéficiaires de la Fondation Ensemble (*la fondation Ensemble a pour but la prise en charge de personnes avec une déficience intellectuelle associée ou non à d'autres troubles*) et de lieux communs qui permettent de créer des liens, etc.
- la création d'ateliers participatifs ? (*la gestion participative n'est pas organisée par le propriétaire, mais peut éventuellement donner les pistes avec un certain budget et une rétrocession des loyers. Les locataires doivent s'approprier la gestion participative*).
- La gestion de proximité ? par exemple : dans chaque immeuble, intégrer un coordinateur d'immeuble afin de mettre en lien les locataires et les lieux communs.

Toutefois ces méthodes de flexibilité proposées peuvent être également appliquées à d'autres structures et peuvent être envisagées de les appliquer au quartier.

Plusieurs pistes d'un habitat de demain peuvent être examinées, soit entre autres :

- créer des coopératives de l'habitat associatif en vue de créer du lien, sans changer de quartier. Cette méthode est moins déracinante pour les habitants ;
- prendre en compte le souhait du locataire d'emménager dans un logement plus petit ou plus grand dans le même immeuble ;
- récupérer ce qui existe, car les nouveaux projets de construction sont très longs à être étudiés avant une autorisation de construire.

C. Débat :

Les points suivants ont été constatés et suggérés :

a) Points constatés :

- À ce jour, de nombreux logements de 4 pièces sont proposés pour accueillir des familles, des couples souhaitant des chambres séparées ou des seniors souhaitant recevoir leurs petits-enfants. Ce dernier fait est souvent une problématique lorsqu'un changement de logement plus petit est proposé aux personnes âgées, qui stipulent qu'une chambre est manquante pour leurs petits-enfants.

- En parallèle de la présentation de la Coopérative de l'habitat associatif, la structure intergénérationnelle de l'Adret dispose de nombreux espaces communs, d'une chambre d'hôte, d'une grande terrasse sur le toit avec jardinage, etc. A noter que ces espaces sont une plus-value pour les locataires et ne sont absolument pas perdants par le fait que les logements ne disposent pas de balcon et soient aménagés en logement de 2 pièces. Les liens sont créés, les locataires (seniors et étudiants) se sont appropriés la structure avec la collaboration accrue des partenaires (restaurant – crèche – centre de santé – cabinet de physiothérapie – salon lavoir – soins à domicile – uatr).
- Aujourd'hui, la loi (LDRT) est très restrictive et ne facilite pas, voire empêche, les transformations de logements existants dès lors qu'ils ne sont pas rénovés à l'identique. C'est un facteur de frein à la notion d'évolutivité et adaptabilité des logements. Nous comprenons la volonté de protection des locataires dans un contexte de spéculation, mais quand ce sont des buts sociaux qui sont recherchés, ne devrait-on pas nuancer cette loi ? L'innovation est encouragée par l'Etat dans le cadre de nouvelles constructions de logements, pourquoi ne pas l'encourager aussi dans le cadre de rénovation-transformation de logements ?
- A ce jour, l'Etat est plus dans une phase de discussion afin de favoriser une mixité des logements, comme par exemple le quartier de Pont-Rouge. L'Etat invite également les MO et les futurs propriétaires d'innover, de faire de mieux en mieux et aller plus loin en toute légalité.

b) Suggestions :

- création d'une bourse de besoins (recensement des besoins – exprimer le besoin – entendre le changement – percevoir le besoin – donner quelque chose : incarner).
- Lors de la rénovation de logements (tout en précisant que le 80% des logements existants sont des logements conçus dans le passé et peu adapté aux seniors) : examiner, appartement par appartement et entre architecte et locataire, les besoins du locataire en vue d'aménager le logement avec des matériaux adéquats de manière partielle ou définitive (CF, assouplissement LDTR à concevoir, pour des buts sociaux).
- Inviter l'Etat à porter une réflexion pour créer une bourse dans la réadaptation du logement, sans coûts onéreux, au vu des nombreuses demandes soumises en ce sens auprès de la Plateforme des associations des aînés de Genève.
- créer plus d'espaces communs dans les habitats et laisser l'opportunité aux locataires de se les approprier, étant donné que les familles souhaitent et demandent de plus en plus de la mixité.
- Encourager les Communes dans leur rôle de facilitatrices dans la promotion de l'habitat, étant donné que ces prochaines années les générations vont changer et ces dernières devront être entendues.
- Organiser des réunions avec les futurs habitants avant la construction et les intégrer tout au long de la construction afin de porter une réflexion sur les moyens à mettre en place à l'échelle du quartier.
- Intégrer, à termes, les normes pour les personnes à mobilité réduite.
- Envisager la révision du document relatif à une formule gagnant-gagnant pour permettre des échanges de logements répondant plus aux besoins du locataire (document créé, quelques années auparavant, à la demande d'un Conseiller d'Etat).

- Valoriser les besoins du locataire avec les biens existants aujourd'hui et comment y remédier.
- Amender la LDTR, sans perdre sa qualité de protection en matière de loyer, mais permettre des modifications d'appartement pour tenir compte des besoins des personnes âgées et optimiser l'occupation du bâti.
- Permettre une architecture avec une diversité des moyens techniques et d'offrir des alternatives en raison que le bâtiment est, à ce jour, un peu immobile ainsi que de créer des espaces neutres (beaucoup de résilience).
- Mandater une personne et/ou un département de contact afin de répondre aux aspects financiers, administratifs et architecturaux.
- Aménager un logement en faveur de seniors au fur et à mesure de la diminution de l'état de santé de ces derniers et l'adapter aux besoins des personnes à mobilité réduite : pas de seuils, installer les renforts d'appuis dans les murs des salles de bains, douche à l'italienne, etc. Il est rappelé que ces aménagements ont été réalisés dans les logements seniors au sein de l'HEPS (habitat évolutif pour seniors) à l'Adret.

Rêvons !

D. Recommandations :

- 1) Dès l'origine d'un projet tous les partenaires se rencontrent pour travailler ensemble en associant les usagers.
- 2) Encourager à la réflexion d'une Plateforme d'échanges de logements (encourager la libération de logements sous-occupés).
- 3) Favoriser la transversalité au sein des administrations.
- 4) Favoriser les concours d'architecture avec cahier des charges participatif avec la prise en compte des besoins des usagers.
- 5) Adapter/Assouplir le cadre législatif, notamment la LDTR dans le cadre de rénovation à buts sociaux (modification des typologies en faveur du maintien des seniors à domicile et maintien de loyers abordables).
- 6) Réfléchir, en termes d'aménagement et de gouvernance, à l'échelle du quartier tant pour les quartiers existants que pour les quartiers futurs.
- 7) Développer, reproduire et accompagner les projets mixtes (sociaux et intergénérationnels) décloisonnant les institutions, notamment avec des partenaires sans but lucratifs.

17 mars 2022

PREMIÈRE ÉDITION RENCONTRES DE LA LONGUE VIE

La question des générations
pour une société solidaire

programme

17 mars 2022

**PREMIÈRE
ÉDITION**
RENCONTRES
DE LA
LONGUE VIE

**La question des générations
pour une société solidaire**

programme

CONTEXTE THÉMATIQUE :

La longue vie est une façon différente d'envisager les âges de la vie. En effet, il n'est plus possible de penser les enjeux autour des seniors sans prendre en compte le parcours de vie et l'intégralité des âges de la vie, auxquels on peut faire référence par l'expression « société de longue vie », dénomination chère au sociologue Jean-Pierre Fragnière :

« Chaque génération doit être prise en considération, elles ont besoin les unes des autres et elles ont des intérêts communs qu'il convient de défendre ensemble et non pas sur un mode concurrentiel ».

Par ailleurs, la volonté des associations en lien avec le domaine, l'avènement du quartier intergénérationnel de Pont-Rouge à Lancy et sa structure HEPS, habitat évolutif pour seniors, de l'Adret, ou encore les réflexions menées par CURAVIVA (soins intégrés orientés vers l'environnement social) et la mise sur pied par le Canton de Vaud d'une politique des vieillesse et des vieillissements 2030, démontrent une volonté croissante au sein de la société de tendre vers une politique des seniors qui questionne davantage à la fois les aspects sociaux et l'environnement de vie (logement, architecture, mobilité, etc.).

Ces projets et expériences innovantes constituent de multiples exemples qui forment un socle permettant de penser la longue vie de manière différente et créative.

Sur la base de ces constats, il nous a semblé essentiel de mettre sur pied une journée annuelle de travail réunissant les parties prenantes autour de ces enjeux afin de mettre en exergue les volontés communes et de créer un terreau fertile pour formuler à terme des recommandations en vue de la prochaine législature cantonale.

CONTEXTE ORGANISATIONNEL DES RENCONTRES DE LA LONGUE VIE :

Dans cette perspective, sous l'impulsion du Département de la cohésion sociale du Canton de Genève (DCS), en partenariat avec la PLATEFORME des associations d'aînés et la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe), nous avons décidé d'organiser cette journée de travail en mêlant présentations, immersion et ateliers. La journée s'articulera en trois parties distinctes. Le matin il s'agira d'alimenter les réflexions des personnes présentes sur la longue vie grâce à des présentations. A midi, nous aurons la chance de nous immerger dans le nouveau quartier de Pont-Rouge en se restaurant à l'Adret. L'après-midi les personnes participant à l'événement travailleront par groupes thématiques avec comme objectif de faire émaner des recommandations en vue d'une future politique cantonale des seniors.

Cette première édition des Rencontres de la longue vie se déroulera dans des locaux mis à disposition par la Ville de Lancy qui a accepté d'être associée à l'organisation de cette journée et de nous accueillir sur son territoire.

Nous pouvons d'ores et déjà vous dire que cette journée sur la longue vie sera organisée annuellement et que les prochaines éditions seront organisées en partenariat avec des communes différentes afin de valoriser d'autres projets et de s'inspirer de pratiques diversifiées.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

09H00 :

Salle communale
du Petit-Lancy
Accueil (café/croissants)
préparés/servis par les
jeunes travaillant au
tea-room/restaurant
« Le Temps d'un arrêt »

09H30 :

Mot de bienvenue sur
les enjeux du sujet ainsi
que sur la journée et son
déroulement
– **Pascal Schouwey**
(animateur de la journée)

09H45 :

Intervention sur sa vision
de la longue vie à Genève
– **Thierry Apothéloz**,
Conseiller d'Etat

10H00 :

Démographie de la
longue vie
– **Philippe Wanner**,
Professeur ordinaire à
l'UNIGE

10H20 :

Habiter la ville et y vieillir
– **Cornelia Hummel**,
Professeure associée à
l'UNIGE

10H40 :

Pause

11H05 :

Enjeux territoriaux
de la longue vie
– **à confirmer**

11H25 :

Retour sur l'expérience
du Vivre ensemble à l'HEPS
de l'Adret à Lancy
– **Maria Bernasconi**
(FCLPA) et
Sandrine Grether (Adret)

11H45 :

Départ pour l'HEPS de l'Adret
(quartier de Pont-Rouge
– possibilité pour les
personnes à mobilité réduite
de se déplacer en mini-bus,
25 places disponibles)

12H00 :

Pause de midi à l'Adretissimo
avec buffet dînatoire offert
par la FCLPA et servi par
les jeunes travaillant à
« Le Temps d'un arrêt » ;
immersion dans le quartier
de Pont-Rouge

13H30 :

A l'Adret, intervention sur la vision de la longue vie de la Ville de Lancy

– **Salima Moyard**,
Conseillère administrative

13H45 :

Pause et déplacement des participants et participantes dans les différents ateliers

14H15 :

Travail en groupes selon six thématiques:

- Logement et architecture
(facilitateurs : FCLPA et AEL)
- Aménagement et mobilité
(facilitateur : Office de l'urbanisme)
- Participation citoyenne
(facilitateur : SASL Lancy)
- Solidarités locales
(facilitateur : FASe)
- Interculturalité
(facilitateur : BIE)
- Transversalité de l'enjeu intergénérationnel
(facilitateur : PLATEFORME des associations d'aînés de Genève)

15:45 :

Pause et rassemblement à la salle communale du Petit-Lancy

16H05 :

Restitution par
Pascal Schouwey

16H30 :

Conclusion de la journée
– **Thierry Apothéloz**,
Conseiller d'Etat

16H40 :

Mot de clôture
– **Salima Moyard**,
Conseillère administrative,
Ville de Lancy

16H50 :

Apéritif de clôture





PRÉSENTATION DES INTERVENANTES ET INTERVENANTS

PHILIPPE WANNER

est Professeur ordinaire de démographie à l'Université de Genève (UNIGE). Il est aujourd'hui reconnu dans de nombreux domaines d'étude, notamment plus spécifiquement sur les enjeux concernant les conditions de vie des seniors. Il viendra nous présenter les enjeux démographiques et leur influence sur la manière de penser la société de longue vie.

CORNELIA HUMMEL

est Professeure associée au Département de sociologie et membre de l'Institut de recherches sociologiques (IRS) de l'Université de Genève (UNIGE). Elle est spécialisée dans la sociologie de la vieillesse et du vieillissement. Elle a, notamment, fait de nombreuses recherches sur les enjeux relatifs au vieillissement et à son rapport à l'espace urbain.

MARIA BERNASCONI

ancienne Conseillère nationale, est l'actuelle présidente de la Fondation communale pour le logement des personnes âgées (FCLPA). Cette fondation qui gère depuis une trentaine d'années les EMS de Lancy (La Vendée et Les Mouilles), a engagé dès 2012 une réflexion approfondie sur la continuité dans l'accompagnement des personnes âgées, débouchant en 2020 sur l'ouverture d'une structure innovante d'habitat intergénérationnel à l'Adret.

SANDRINE GRETHER

travailleuse sociale, coordinatrice répondante de l'HEPS de l'Adret (depuis 2020). Passionnée par les relations et les liens humains, elle a suivi de nombreuses formations complémentaires liées à l'accompagnement de la personne âgée et dirigé durant 26 ans les secteurs animation et accueil des EMS Val-Fleuri.

DESCRIPTIFS DES ATELIERS

ATELIER 1 : HABITAT POUR TOUS LES ÂGES / ARCHITECTURE ET LOGEMENT

FACILITATEURS :

- Laurent Beausoleil, directeur général, AEL
- Damien Clerc, secrétaire général, FPLC
- Claude Dupanloup, membre du bureau, FCLPA

INTRODUCTION À LA THÉMATIQUE :

- Guillaume Käser, directeur, CODHA
- Laura Mechkat, architecte, groupe H4G

OBJECTIF :

- Introduction : Exposé de la thématique par des spécialistes (15-20 minutes)
- Discussion et échanges de vues (60 minutes)
- Recueil et synthèse de 3 à 5 propositions concrètes à l'intention du magistrat (10 minutes)

FORMAT :

- 20 personnes (maximum) y compris les personnes présentant la thématique
- Durée 1h30 (14h15 à 15h45)

POUR LA RÉFLEXION :

«Le rapport que nous entretenons à notre logement prend une signification nouvelle. Les frontières de son utilisation s'estompent doucement, mettant en valeur la nécessité de développer un habitat plus flexible, qui s'adapte aux réalités sociales et démographiques.»
(Antonio Hodggers)

Le vieillissement de la population est un des enjeux majeurs en termes d'habitat et vieillir chez soi est l'idéal de tous. Toutefois, favoriser le maintien de l'indépendance des seniors, assurer leur bien-être et leur garantir une qualité de vie passent aussi par un environnement inclusif qui promeut le lien social, ingrédient indispensable d'une cohésion de quartier et du vivre ensemble.

L'habitat intergénérationnel contribue au nouvel équilibre entre générations, favorise l'échange et l'entraide au-delà des âges et renforce les liens de proximité et la cohésion sociale.

Une conception adéquate du logement et de son environnement demande la mobilisation de nombreuses parties prenantes impliquées dans une dynamique pluridisciplinaire.

Il est essentiel de concevoir des logements qui, aujourd'hui, répondent naturellement aux besoins des personnes, sans distinction d'âge et favorisant la diversité et la mixité de populations et de typologies sociales.

ATELIER 2 : AMÉNAGEMENT ET MOBILITÉ

FACILITATEUR :

- Frédéric Josselin, chef du service de la concertation, office de l'urbanisme du canton de Genève

INTRODUCTION À LA THÉMATIQUE :

- Frédéric Josselin

OBJECTIF :

- Introduction : Exposé de la thématique par des spécialistes (15-20 minutes)
- Discussion et échanges de vues (60 minutes)
- Recueil et synthèse de 3 à 5 propositions concrètes à l'intention du magistrat (10 minutes)

FORMAT :

- 20 personnes (maximum) y compris les personnes présentant la thématique
- Durée 1h30 (14h15 à 15h45)

POUR LA RÉFLEXION :

Le vieillissement de la population fait davantage ressortir la nécessité de prendre en compte les enjeux liés aux aménagements et à la mobilité. En effet pour qu'une société soit inclusive elle doit permettre à l'ensemble de sa population de pouvoir jouir de son environnement. Dans cette perspective, un parc public, par exemple, n'est pas utilisé de la même manière lorsque l'on a 10 ans ou 75 ans. Par conséquent, il s'agit de penser aux besoins de tous les âges pour rendre ces espaces profitables et exploitables par l'ensemble de la population.

La mobilité est également directement en lien avec les aménagements puisque, pour accéder à un environnement approprié, il faut nécessairement mettre en place des conditions adaptées.

Il s'agit de questionner l'offre en transports publics, d'adapter la qualité et l'accessibilité des arrêts de ces derniers. Il est également important de questionner le bâti urbain au sens large car un rebord de trottoir peut être un obstacle à la mobilité de bien des personnes sans que cela apparaisse forcément comme évident.

ATELIER 3 : PARTICIPATION CITOYENNE

FACILITATRICES :

- Alicia Riondel Carrard, responsable adjointe du service de l'action sociale, ville de Lancy
- Virginie Estier, travailleuse sociale en charge des projets communautaires, ville de Lancy
- Lauriane Martin, déléguée aux aîné.e.s, ville de Lancy

INTRODUCTION À LA THÉMATIQUE :

- Vincent Kunzi, chef du service des affaires sociales et du logement, ville de Lancy
- Nicolas Hasler, chef du service de l'environnement, ville de Lancy

OBJECTIF :

- Introduction : Exposé de la thématique par des spécialistes (15-20 minutes)
- Discussion et échanges de vues (60 minutes)
- Recueil et synthèse de 3 à 5 propositions concrètes à l'intention du magistrat (10 minutes)

FORMAT :

- 20 personnes (maximum) y compris les personnes présentant la thématique
- Durée 1h30 (14h15 à 15h45)

POUR LA RÉFLEXION :

Après une présentation par les chefs de service Messieurs Vincent KUNZI et Nicolas HASLER d'un exemple concret de mobilisation de la population résidente, toutes générations confondues, dans le quartier du Square Clair Matin au Petit Lancy et de la méthodologie de participation citoyenne utilisée, les personnes participant à l'atelier seront invitées à se questionner sur les 4 questions suivantes en sous-groupes afin de proposer des recommandations à l'attention du Conseil d'Etat :

- Quelles sont les conditions cadre pour développer une démarche participative dans une commune ou dans un quartier ?
- Comment s'y prendre pour mettre en place une démarche participative ?
- Quelles sont les limites d'une démarche participative ?
- La méthodologie d'une démarche participative peut-elle s'appliquer à toutes les populations ?

ATELIER 4 : SOLIDARITÉS LOCALES

FACILITATEURS :

- Yann Boggio, secrétaire général de la FASe
- Filip Uffer, président de la commission âge et société, Fondation Leenaards

INTRODUCTION À LA THÉMATIQUE :

- Yann Boggio
- Filip Uffer

OBJECTIF :

- Introduction : Exposé de la thématique par des spécialistes (15-20 minutes)
- Discussion et échanges de vues (60 minutes)
- Recueil et synthèse de 3 à 5 propositions concrètes à l'intention du magistrat (10 minutes)

FORMAT :

- Format : 20 personnes (maximum) y compris les personnes présentant la thématique
- Durée 1h30 (14h15 à 15h45)

POUR LA RÉFLEXION :

La solidarité intergénérationnelle ne se joue pas uniquement au niveau de l'Etat ou des communes mais à des échelles plus petites comme un quartier, une rue ou encore une allée d'immeuble. La pandémie de Covid-19 nous a démontré que les solidarités locales, à ces échelles, existaient bel et bien. Cela a permis de mettre en exergue la volonté de la population de créer un meilleur vivre-ensemble entre, notamment, les différents âges de la vie. Favoriser l'émergence d'initiatives de solidarités locales constitue ainsi une des réponses face aux grands enjeux contemporains que sont les transformations sociales et environnementales de nos sociétés.

Les populations résidentes connaissent mieux qui quiconque leur lieu de vie et démontrent qu'elles sont capables de créer et d'innover à la faveur d'une meilleure cohésion sociale dans leur environnement de vie.

Il semble donc intéressant de questionner ces pratiques et de réfléchir à la manière d'organiser un terrain fertile pour que ces initiatives se multiplient.

ATELIER 5 : INTERCULTURALITÉ

FACILITATEUR :

- Nicolas Roguet, délégué à l'intégration, canton de Genève

INTRODUCTION À LA THÉMATIQUE : PROSPECTION EN COURS

- Albana Krasniqi, directrice de l'Université populaire albanaise

OBJECTIF :

- Introduction : Exposé de la thématique par des spécialistes (15-20 minutes)
- Discussion et échanges de vues (60 minutes)
- Recueil et synthèse de 3 à 5 propositions concrètes à l'intention du magistrat (10 minutes)

FORMAT :

- 20 personnes (maximum) y compris les personnes présentant la thématique
- Durée 1h30 (14h15 à 15h45)

POUR LA RÉFLEXION :

Alors que pour beaucoup de personnes dans le 4^e âge il est possible de s'appuyer sur leur famille pour maintenir des relations sociales et être accompagnées, les seniors ayant émigré en Suisse n'ont souvent pas la chance d'avoir ce soutien. Dès lors la question du maintien du lien social pour ces personnes apparaît encore davantage comme un enjeu majeur.

En outre, l'intégration pour personnes migrantes passent souvent par le travail. Par conséquent, être un migrant ou une migrante senior, et donc ayant passé l'âge d'intégrer le marché de l'emploi, voit ses possibilités d'intégration singulièrement limitée. A ce titre, nous pouvons parler d'une double discrimination pour ces personnes qui sont d'ores et déjà discriminées du fait de leur âge.

Les enjeux en termes de multiculturalisme autour des seniors sont donc multiples. Comment permettre à ces personnes de vivre dans un environnement social agréable ? Comment faire en sorte de leurs garantir des possibilités d'intégration en termes, par exemple, d'apprentissage de la langue ou encore de connaissance de leur lieu de vie ? Il est également question du maintien du lien avec des membres de leur famille qui habitent potentiellement dans un autre pays.

ATELIER 6: TRANSVERSALITÉ DE LA LONGUE VIE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

FACILITATEUR ET FACILITATRICE :

- Irina Ionita, secrétaire générale de la PLATEFORME des associations d'aînés de Genève
- Florian Erard, chef de projet Fegems

INTRODUCTION À LA THÉMATIQUE :

- Marko Bandler, chef de cabinet du département de la cohésion sociale, canton de Genève

OBJECTIF :

- Introduction : Exposé de la thématique par des spécialistes (15-20 minutes)
- Discussion et échanges de vues (60 minutes)
- Recueil et synthèse de 3 à 5 propositions concrètes à l'intention du magistrat (10 minutes)

FORMAT :

- 20 personnes (maxi) y compris les personnes présentant la thématique
- Durée 1h30 (14h15 à 15h45)

POUR LA RÉFLEXION :

*« Compte tenu de l'importance du vieillissement démographique pour tous les domaines de la politique, il est indispensable d'adopter une perspective de prise en compte de la dimension du vieillissement dans toutes les politiques et de l'objectif d'une société pour tous les âges »
(Rapport du Conseil fédéral Stratégie en matière de politique de la vieillesse, 2007)*

A l'instar d'autres cantons romands (Fribourg et Vaud), Genève a toutes les cartes en main pour se munir aujourd'hui d'une réelle stratégie politique qui tienne compte du vieillissement de la population. Pour réussir, cette stratégie se doit d'être transversale à tous les domaines : les soins, mais aussi la prévention, la cohésion sociale, l'aménagement, le logement, la mobilité, le climat, la formation, l'économie, etc. Elle se doit aussi et surtout de mettre en dialogue l'ensemble des actrices et acteurs que la thématique concerne au niveau genevois : le canton, les communes, les institutions publiques et privées, la société civile et l'ensemble des générations composant la population genevoise.

En partant des réalités et des expertises du terrain, l'atelier propose de réfléchir à un nouveau regard global et cohérent sur la société de longue vie, qui pourra se traduire à moyen terme par une politique publique adéquate au niveau genevois.

INFORMATIONS PRATIQUES :

INSCRIPTIONS :

Pour vous inscrire, il vous suffit de remplir le formulaire en ligne à l'adresse suivante : www.ge.ch/evenement/rencontres-longue-vie-1ere-edition

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

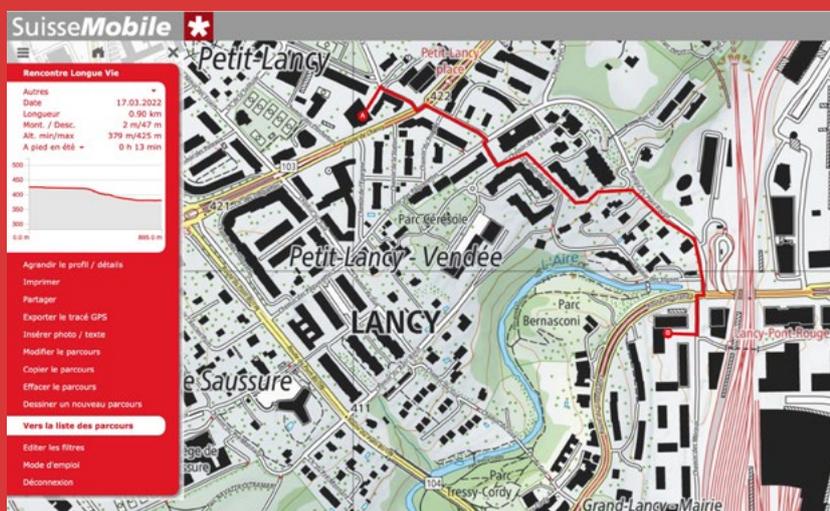
Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Thibault Casanova au 022.546.74.81 ou par mail thibault.casanova@etat.ge.ch

MOBILITÉ :

Pour le repas de midi, nous vous proposerons de descendre à pied dans le quartier de Pont-Rouge au restaurant l'Adretissimo pour un buffet dînatoire (10-15min).

Néanmoins, pour les personnes qui le souhaitent, 25 places en minibus seront mises à disposition.

Parcours à pied pour se rendre de la salle communale du Petit-Lancy jusqu'à l'Adret :



LIEUX DES ATELIERS POUR L'APRÈS-MIDI :

ATELIER 1 :

Logement et architecture.

Lieu : L'Adret

(Place de Pont-Rouge 2)

ATELIER 2 :

Aménagement et mobilité.

Lieu : Espace quartier

(Place de Pont-Rouge 6)

ATELIER 3 :

Participation citoyenne.

Lieu : Villa Rapin

(Rte du Grand-Lancy 39)

ATELIER 4 :

Solidarités locales.

Lieu : Salle communale Petit-Lancy

(Petit-Lancy, Av. Louis-Bertrand 7-9)

ATELIER 5 :

Interculturalité.

Lieu : Résidence Point-Commun

(Chemin des Mérinos 4)

ATELIER 6 :

Transversalité de l'enjeu intergénérationnel.

Lieu : La Dépendance

(Rte du Grand-Lancy 8)

ORGANISATEURS DE L'ÉVÈNEMENT :

Département de la cohésion sociale du canton de Genève, Service des affaires sociales et du logement de la ville de Lancy, Fondation pour l'animation socio culturelle, PLATEFORME des associations d'aînés de Genève, Fondation communale pour le logement des personnes âgées.

REMERCIEMENTS :

Nous souhaitons remercier chaleureusement le « Temps d'un arrêt », « Point Commun » et la Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (FPLC) pour leur implication dans cette événement.

w

